

Yves Boutourlinsky
Lionel Commenge
Christophe Couffitte
Jean-Charles François
Cécile Maestri
Jordane Mayé
Bruno Tirot

Association Plateforme de Gestion des Fonds Européens INTERPLIE

*Centre Initiative Emploi
44 avenue de Belfort
33700 MERIGNAC*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2013

Yves Boutourlinsky
Lionel Commenge
Christophe Couffitte
Jean-Charles François
Cécile Maestri
Jordane Mayé
Bruno Tiroit

Plateforme de Gestion des Fonds Européens INTERPLIE

*Centre Initiative Emploi
44 avenue de Belfort
33700 MERIGNAC*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Plateforme de Gestion des Fonds Européens INTERPLIE tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les ressources de l'Association proviennent principalement de subventions de l'Etat.

Nos travaux ont notamment porté sur le respect des principes d'affectation et de rattachement des charges et produits liés à l'exécution des missions confiées, et n'ont pas abouti à relever d'anomalies significatives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Haillan, le 1^{er} octobre 2014

Le Commissaire aux Comptes
Dupouy & Associés

Représenté par :



Jean-Charles FRANÇOIS

BILAN DETAILLE

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
- Concessions et droits similaires	676,37		676,37	531,53
- Amort Concessions et droits similaires		665,66	-665,66	-531,53
	676,37	665,66	10,71	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
- Install géné agenc aménagements				
- Matériel de bureau et informatique	7 023,92		7 023,92	6 526,34
- Mobilier	864,71		864,71	864,71
- Amort agencements				
- Amort mat bureau & informatique		3 250,86	-3 250,86	-1 523,01
- Amort Mobilier de bureau		493,86	-493,86	-320,92
	7 888,63	3 744,72	4 143,91	5 547,12
Immobilisations financières				
- Autres titres				
ACTIF IMMOBILISE	8 565,00	4 410,38	4 154,62	5 547,12
Stocks				
- Matières premières, approvisionnements				
- En cours de production de biens et services				
Créances				
- Avances et acomptes versées sur commande				
- Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances				
- Fournisseurs débiteurs	4 157,73		4 157,73	
- Personnel				
- Organisme sociaux				
- Etat, impôts sur les bénéfices				
- Etat, Taxes sur le chiffre d'affaire				
- Autres	1 225 072,74		1 225 072,74	1 165 925,01
Disponibilités				
- Banques	485 124,00		485 124,00	864 051,84
Charges constatées d'avance				
- Charges constatées d'avance	1 310,43		1 310,43	968,21
ACTIF CIRCULANT	1 715 664,90		1 715 664,90	2 030 945,06
COMPTES DE REGULARITION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 724 229,90	4 410,38	1 719 819,52	2 036 492,18

BILAN DETAILLE

	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
PASSIF		
Autres réserves		
106810 - Réserve de propre assureur		
106820 - Réserve fond de roulement		
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	5 399,53	3 906,10
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)		
	5 399,53	3 906,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 971,13	1 493,43
Subventions d'investissement		
131000 - Sub d'Equipement		
139000 - Reprise sub d'Equipement		
FONDS PROPRES	428,40	5 399,53
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires		
518600 - Intérêts courus à payer		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
165500 - Cautionnements		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs Actions	667 204,01	972 055,20
401000 - Fournisseurs	8 784,69	18 735,76
401000 - Fournisseurs Fact. Non parv.	52,58	212,95
Dettes fiscales et sociales		
431000 - Urssaf	7 623,66	4 916,00
437200 - Ipsec	233,38	141,64
437300 - Ircantec	899,43	535,00
438600 - Autres chages à payer	283,91	186,64
Autres dettes		
441900 - Avances sur subventions	1 034 309,46	1 034 309,46
Produits constatés d'avance		
487000 - Produits constatés d'avance		
DETTES	1 719 391,12	2 031 092,65
EGART DE CONVERSIONS		
TOTAL DU PASSIF	1 719 819,52	2 036 492,18

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

	Du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	Du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Subventions d'exploitation	1 225 072,74	1 165 925,01
Reprises et transfert de charges	0,00	4 496,64
Cotisations	31 986,17	31 986,17
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 257 058,91	1 202 407,82
Autres achats non stockés et charges externes	38 261,59	45 024,41
Impôts et taxes	283,91	186,64
Salaires et traitements	52 341,19	33 637,72
Charges sociales	20 184,84	8 854,81
Amortissements et provisions	2 034,92	1 213,58
Autres charges	1 148 923,59	1 113 065,71
CHARGES D'EXPLOITATION	1 262 030,04	1 201 982,87
RESULTAT D' EXPLOITATION	-4 971,13	424,95
Produits financiers		1 068,48
Charges financières		
Résultat financier		1068,48
RESULTAT COURANT	-4 971,13	1493,43
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
EXCEDENT OU DEFICIT	-4 971,13	1493,43
<i>Produits</i>		
Contribution volontaire en nature	2 001,00	2 001,00
Prestations en nature		
Total des produits	2 001,00	2 001,00
<i>Charges</i>		
Mise à disposition gratuite	2 001,00	2 001,00
Total des charges	2 001,00	2 001,00

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Frais d'établissement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	532	144		676
Immobilisations incorporelles	532	144		676
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 391	498		7 889
Emballages récupérables et divers				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 391	498		7 889
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	7 923	642		8 565

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	532	134		666
Immobilisations incorporelles	532	134		666
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales, agencements et Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 844	1 901		3 745
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 844	1 901		3 745
ACTIF IMMOBILISE	2 375	2 035		4 410

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 230 540 Euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 229 230	1 229 230	
Charges constatées d'avance	1 310	1 310	
Total	1 230 540	1 230 540	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Produits à recevoir			
			Montant
Produits à recevoir			
Total			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	3 906	1 493		5 399
Résultat de l'exercice	1 493	-4 971	1 493	-4 971
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'équipement				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	5 399	-3 478	1 493	428

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Tableau des Provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretiens et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales				
sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total				
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 719 391 Euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	676 041	676 041		
Dettes fiscales et sociales	1 043 350	1 043 350		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	1 719 391	1 719 391		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Charges à payer				
Fournisseurs FNP		53		
Fournisseurs FNP Actions				
Intérêts courus à payer				
Autres charges à payer		284		
Total				

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 310		
Total	1 310		
Produits constatés d'avance			
	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produit constatés d'avance			
Total			

Document soumis au contrôle
 du Commissaire aux Comptes

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : personne

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres				
Employés		2	2	1,8
Ouvriers				
Contrat Unique Insertion				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				

Droit individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour le salarié des entreprises françaises un droit à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donne pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 40 heures

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux dirigeants**

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doivent être communiqués. Les dirigeants de l'association ne perçoivent aucune rémunération.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

Montant en Euros	
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Contributions volontaires

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	2 001	2 001
Dons en nature		
Total	2 001	2 001
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	2 001	2 001
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	2 001	2 001

Règles et méthodes comptables**Désignation de l'association :****PGFE INTERPLIE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 1 719 820 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 4 971 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/05/2014 par les dirigeants de l'association.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur (Règlement CRC 99-01).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 ans.

* Matériel informatique et logiciel : 3 à 5 ans.

* Mobilier : 4 / 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

 **Règles et méthodes comptables**

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Créances

 **Règles et méthodes comptables**

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable.

La comptabilité de l'association.

Au cours de l'année 2013, les dirigeants de la structure ont décidé de ne plus avoir recours à un expert comptable.

Tous les mouvements comptables et quotidiens sont désormais opérés par les gestionnaires de la structure.

Cette nouvelle situation a un impact financier en faveur de la structure

A la fin du 1er trimestre 2013, les instances de l'association ont validées la fin de la mission de l'expert comptable au regard des difficultés rencontrées. Celle nouvelle situation a entraîné une baisse du poste des honoraires sur l'exercice 2013.

Le recours à des prestataires externes

Autre élément de variation entre 2012 et 2013, la structure a fait le choix de ne pas recourir à un prestataire externe pour une partie de la gestion des dossiers du fonds social européen, Cet évènement a un impact financier en faveur de la structure, et entraîne une absence charge sur le poste 621000 en 2013.

Autres éléments significatifs.

La comptabilité est depuis tenue par les gestionnaires comptables de l'association. De même l'ensemble des dossiers du Fonds social européen sont gérés par les gestionnaires de la structure.

La Subvention Globale 2011-2013 (durée initiale) a été étendue à 2014, conformément à la demande de l'Etat, et a fait l'objet de l'Avenant n° 4 signé par La DIRECCTE, le 29 octobre 2013.